

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COUP D'ŒIL SUR L'ŒUVRE DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

CHAPITRE III.

Bienfaits des missions catholiques.

Qu'elle vienne donc dans ces contrées désolées, la religion catholique avec sa morale pure, ses dogmes consolants et son autorité divine ; à l'approche de sa céleste lumière, la barbarie disparaîtra comme elle disparut jadis de l'Europe devant les premiers héros de l'Évangile. Elle apprendra aux veuves de l'Inde qu'il y a dans le ciel un époux et des joies ineffables pour les âmes pures, et souvent en versant sur leur tête l'eau salutaire du baptême, elle éteindra le feu du hâbler déjà tout prêt pour les dévorer.

Ailleurs, elle rétablira la piété filiale dans tous ses droits ; elle sera l'Ange de la vie, arrêtant le bras du fils levé sur la tête de son père, et les vieillards apprendront à leurs petits enfants à la bénir et à l'aimer. Adieu, elle rendra des entrailles aux mères, elle rétablira dans leur cœur des sentimens qui sembleraient ne pouvoir jamais en sortir ; là, elle restituera aux femmes devenues chrétiennes le rang que le créateur leur a assigné dans la famille ; elle apprendra aux rois qu'ils sont les pères de leurs peuples, qu'ils sont préposés pour les protéger et les régir, non pour les asservir et pour appesantir sur eux un joug de fer ; aux peuples, qu'ils doivent respecter leurs souverains, leur obéir et les défendre ; aux uns et aux autres, que le Dieu juste et terrible est aussi le Dieu bon et rempli de miséricorde, le protecteur de l'innocence opprimée.

Mais elle n'oubliera pas non plus les besoins de la vie présente ; elle enseignera aux peuples sauvages les arts utiles qui embellissent la demeure de l'homme et adoucissent les fatigues de son laborieux pèlerinage. Elles ouvriront elle-même le sillon, elle y jettera le froment, elle substituera le pain aux alimens horribles qui appaisent à peine la voracité des enfans de la barbarie, et elle en fera des agriculteurs. Par ses soins le désert se couvrira de moissons ritées ; et les plaines arides, de riches et nombreux troupeaux. Ne sont-ce pas là dans le vrai les bienfaits que les missions catholiques ont toujours apportés avec elles ? faut-il appeler ici en témoignage ces admirables réductions du Paraguay, formées dans le siècle dernier, où l'on vit vingt mille Sauvages vivant dans un état de paix, de prospérité et de sainteté auquel on ne peut penser sans admiration ? hélas ! elles ne sont plus aujourd'hui, et c'est la philosophie moderne, *omnie de l'humanité*, qui les a détruites. Faut-il rappeler l'exemple de l'Europe même, car nous sommes une des preuves vivantes des bienfaits des missions catholiques ; ne sont-ce pas elles qui ont éclairé nos ancêtres, qui les ont arrachés à la barbarie, aboli l'esclavage parmi eux, et établi ce droit public qui a reconstitué la société et l'a affermi sur ses bases véritables ?

Enfin, ce n'est pas seulement aux nations infidèles qu'elles éclairent que les missions catholiques sont utiles ; elles le sont encore au commerce, à l'industrie et aux sciences.

Au commerce.—Ce sont les missionnaires qui ont ouvert les Echelles du Levant aux produits de l'industrie française, comme Louis XIV et Colbert l'ont reconnu dans un document authentique. Ce sont eux encore qui, par l'ascendant que leur savoir et leurs vertus leur ont souvent fait obtenir sur l'esprit des princes infidèles, ont protégé les marchands et les navigateurs européens dans les villes maritimes de l'Inde et de la Chine.

A l'Industrie.—C'est un de ces admirables ouvriers qui nous a donné les premiers renseignements sur les toiles et les teintures indiennes. La correspondance, connue sous le nom de *Lettres Edifiantes*, a fourni une foule de données utiles à la fabrication d'un grand nombre de produits.

Aux Sciences.—L'archéologie leur doit de précieuses découvertes ; l'histoire naturelle, d'intéressantes descriptions de lieux et d'objets mal connus avant eux. Mathématiciens habiles, ils ont contribué aux progrès de l'astronomie et de la physique. Philologues érudits, ils ont révélé à l'Europe le génie des langues de l'Orient ; ils ont inspiré le goût de ces littératures, où la science puise chaque jour tant de richesse et qu'elle exploite si heureusement au profit de toutes les vérités. Aujourd'hui encore les missionnaires, que les congrégations religieuses envoient dans les pays infidèles, se préparent par de fortes études à leur périlleuse mission.

Aux Lettres.—Ce sont eux, dit M. de Chateaubriand, qui ont écrit les Annales élégantes de nos colonies. Quelle excellente histoire que celle des Antilles, par le père du Tertre, ou celle de la Nouvelle-France, par Charlevoix ! Les ouvrages de ces hommes pieux sont pleins de toute sorte de scien-

ces : dissertations savantes, peintures de mœurs, plans d'amélioration pour nos établissemens, objets utiles, réflexions morales, aventures intéressantes, tout s'y trouve ; l'histoire d'un acacia ou d'un saule de Chine s'y mêle à celle d'un grand empereur réduit à se poignarder ; et le récit de la conversion d'un Paria, à un traité sur les mathématiques des Brame. Le style de ces relations, quelquefois sublime, est souvent admirable. Cet éloge sera confirmé par tous ceux qui connaissent les écrits des missionnaires.

Sous tous les rapports, l'Œuvre des missions est donc éminemment utile ; et nul homme, savant, littérateur, artiste, philosophe, incrédule même, ne peut y rester indifférent de quelque point de vue qu'il la regarde. Cependant il est aux yeux du chrétien une considération qui surpasse toutes les autres, c'est celle du nombre prodigieux d'âmes qu'elles arrachent, à la tyrannie du démon, et auxquelles elles ouvrent la porte du ciel. A partir seulement du XVIe. siècle, époque où le protestantisme sépara du sein de l'Église plusieurs millions de Chrétiens, que d'Apôtres se sont succédés depuis S. Fr. Xavier jusqu'à nos jours, et que de bien n'ont-ils pas opéré ? Tour à tour ils ont pénétré dans la Chine, le Japon, le Tong-King, la Cochinchine, les Indes, le Levant, Constantinople, et chez les peuples innombrables du nouveau monde. Dans moins de trois siècles, la seule Compagnie de Jésus a fourni plus de douze mille missionnaires, dont plus de 700 ont versé leur sang pour la foi ; ajoutons tous ceux qui sont sortis depuis cette époque des autres ordres religieux, des Franciscains, des Dominicains, de la Propagande de Rome, des Lazaristes, des Pères de la société de Marie, de la Congrégation de Picpus, du séminaire français des missions étrangères, et que l'on juge ensuite du nombre d'âmes que leurs travaux ont gagnées à Dieu ; or, le prix d'une seule âme est si grand aux yeux de la foi, qu'il surpasse celui de tout cet univers : qu'il est donc glorieux d'être appelé à contribuer à une telle œuvre !

CHAPITRE IV.

Heureuse disposition de la plupart des peuples à embrasser le christianisme.

Mais aujourd'hui surtout, et plus que jamais peut-être, l'avenir des missions catholiques se présente sous un jour favorable. De toutes parts on dirait que se prépare un grand mouvement des peuples pour embrasser la Religion sainte du Sauveur. D'abord, si nous tournons nos regards vers le Levant, dans presque toutes les régions soumises encore au sceptre du Grand-Seigneur, le catholicisme fait des progrès sensibles ; la haine des Turcs contre les Chrétiens s'affaiblit avec le fanatisme musulman ; aux portes de la capitale le culte catholique se célèbre avec une pompe extraordinaire, et une liberté plus grande que celle dont jouit l'Église dans plusieurs royaumes d'Europe : chaque année le corps adorable de J.-C. est porté en triomphe dans les rues du faubourg de Féra ; et les infidèles eux-mêmes s'inclinent respectueusement sur son passage. Constantinople voit aussi s'élever dans ses murs, un collège catholique, un bureau de charité, un hôpital, et, pour la première fois, un des successeurs du Prophète contribue à la formation d'établissements fondés par des missionnaires catholiques. Smyrne, dans l'Asie-Mineure, compte près de dix mille catholiques ; là, comme dans la capitale, la foi catholique se révèle par des œuvres admirables, et les populations hérétiques ou infidèles, étonnées d'un dévouement dont elles ne comprennent pas bien encore les motifs, demandent avec admiration aux pieuses filles de St. Vincent de Paul qui leur a mis dans l'âme tant de sentimens sublimes, et si elles sont ainsi descendues du ciel. Salonique et Naxie possèdent une école, et dans plusieurs autres lieux, de saints Prêtres, de fervens Religieux travaillent avec un zèle admirable à ramener leurs frères dissidens à l'unité de la foi.

Mgr. Coupperie, évêque de Babylone, s'était acquis un grand crédit dans ces contrées par son savoir et par ses vertus ; il avait converti beaucoup d'hérétiques. Déjà des évêques syriens, arméniens, chaldéens, nestoriens et jacobites, étaient rentrés dans le sein de l'Église ; mais dans tout le Levant, le nombre de ces conversions serait bien plus grand encore, si l'on avait les moyens pécuniaires nécessaires pour assister et protéger plusieurs de ceux qui veulent se convertir, contre les persécutions de leurs compatriotes.

Les habitants de la grande île de Ceylan ont sollicité et obtenu du gouvernement anglais le rétablissement de la Religion catholique et un évêché. Ceux des royaumes de Camboge, du Pégu et du Laos demandent des missionnaires ; quelques-uns y ont déjà été envoyés. Notre sainte Religion acquiert chaque jour dans la Perse une liberté plus grande, et le roi de Siam continue à lui accorder la protection dont elle jouit dans son royaume depuis plus d'un siècle.

Dans le vaste empire de la Chine, si les progrès de l'Évangile ne sont pas aussi remarquables qu'ils l'ont été à une époque plus heureuse, la ferveur des Catholiques s'y soutient ; l'empereur n'est pas favorable à la Religion, mais il n'ose la persécuter ouvertement, à cause de la croyance généralement répandue que le Ciel punit les persécuteurs. Les Chinois regardent la mort presque subite de leur dernier empereur Kiaking, arrivée en Tartarie le deux septembre 1820, comme une punition céleste du martyr du saint évêque de Tabraca, et celle de Chang-Ming, vice-roi de la province du Sulchuen, comme méritée par la persécution qu'il exerçait contre les Chrétiens. Dans cette seule province les missionnaires ont baptisé, depuis 1800, environ 30 mille adultes et plus de 250 mille enfans de païens en danger de mort. Quelques mandarins se montrent assez favorables aux Chrétiens ; enfin, l'opinion publique en faveur de la Religion du Maître du ciel (c'est ainsi qu'on appelle en Chine la Religion catholique) est telle que, sans la crainte des supplices auxquels sont exposés les infidèles, les Chinois l'embrasseraient en foule. Aussi les missionnaires ne cessent-ils de nous engager à adresser au Ciel de ferventes prières pour la conversion de l'empereur, conversion dont l'effet immédiat serait de donner à l'Église plus de 200 millions de fidèles.

En Cochinchine et au Tong-king on cite mille exemples de la vengeance du Ciel contre les persécuteurs de la foi. Nous ne dirons rien de l'état de la Religion dans ces royaumes ; les détails de la persécution qui les ravage sont connus aujourd'hui partout : le sang coule, mais le sang des Martyrs a toujours été la semence précieuse de nouveaux Chrétiens.

Que si de l'Orient nous nous transportons dans un autre hémisphère, là nous retrouvons encore de consolants résultats. Il y a quelques années l'Européen qu'attirait l'appât du gain, ne trouvait dans ces régions nouvelles où il venait s'établir, ni Prêtres, ni autels, ni secours religieux ; les années entières s'écoulaient pour lui dans cette isolement fatal, ses enfans étaient élevés dans une mortelle indifférence, et bientôt ne tardaient pas à abandonner une Religion qu'ils pouvaient dire, hélas ! n'avoir jamais bien connue. Aujourd'hui, grâces surtout, il faut le dire, aux secours de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, les Evêques se succèdent et se multiplient, les églises s'élevaient de toutes parts, des Prêtres charitables vont jusques dans les lieux les plus écartés chercher le Germain et l'Irlandais émigrés, dont les familles apprendront à connaître et à bénir le Dieu de leurs pères. La Religion commence à s'affermir dans la possession de son héritage qu'elle était menacée de perdre, et elle s'avance au milieu des obstacles de tous les genres que la haine et la jalousie lui suscitent, ralliant sans cesse ses enfans, recueillant ce qu'il y a d'esprits élevés, d'âmes généreuses parmi les ministres même de toutes les sectes qui l'environnent. Enfin aux extrémités du globe, les innombrables îles de l'Océanie voient briller à leurs regards le flambeau divin de la foi : trois Evêques prennent soin de ces peuples ; plus de 50 missionnaires défrichent déjà ces terres incultes, d'autres se pressent sur leurs traces, prêts à les seconder ou les remplacer, si les fatigues ou le martyre viennent interrompre le cours de leurs travaux apostoliques. Là, dès le premier abord, il semble que la moisson soit blanchissante, et qu'il ne manque plus que des ouvriers pour la cueillir.

Tel est l'avenir destiné à la Religion sainte du Sauveur ; car son empire n'est point borné à un peuple ou à une région de cet univers : c'est à elle seule, qu'il a été dit de demander des enfans à l'aquilon et à l'aurore, et l'aquilon et l'aurore se sont empressés de lui en donner : toute la terre lui est promise, l'universalité des temps et des lieux est son partage ; car telle est la parole de son divin fondateur. C'est pour accomplir sa promesse qu'il multiplie au besoin les merveilles : seul il pourrait opérer son œuvre ; mais il veut nous y associer, afin d'accroître par là nos mérites ; hélas ! nous le donc de nous avoir permis de coopérer à ses adorables desseins.

CHAPITRE V.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi est le moyen dont se sert la Providence pour soutenir les missions.

On peut dire en effet que l'Œuvre de la Propagation de la Foi est bien le moyen suscité de Dieu pour soutenir, dans ces derniers temps, les missions catholiques ; et cela est si vrai, que si le zèle pour cette Œuvre venait tout à coup à se ralentir, les institutions fondées par les missionnaires, lesquelles prospèrent en plusieurs endroits par le seul moyen des secours venus d'Europe, crouleraient en grande partie, ou éprouveraient du moins un très-notable dommage. Aujourd'hui, en effet, que la plupart des ordres religieux sont détruits, que les ressources de la sacrée Congrégation de la Propagande sont presque anéanties, qui pourrait s'empêcher de reconnaître l'action divine de la Providence préparant cette nouvelle ressource aux besoins multipliés de cette portion de son Église ? L'Œuvre de la Propagation de la Foi n'existe que depuis 19 ans, et déjà elle a secouru un nombre prodigieux de missions éparpillées sur toute la surface du globe. Si de nouveaux Apôtres se sont avancés, à travers des chemins inconnus, vers la Corée furant encore du sang de ses néophytes, ce sont ces secours qui leur ont frayé cette voie : qui sait si cette contrée ne deviendra pas un jour le foyer d'où la lumière se réfléchera sur le Japon, et si celle des martyrs et des Saints ne brillera pas encore d'un nouvel éclat ? Plusieurs chrétiens de l'Orient penchaient vers leur décaïence ; l'Œuvre sembla suscitée pour la prévenir, et depuis, grâces à elle, le nombre des missionnaires a triplé dans ces contrées. Les missions jérusalémistes de la Chine se sont confiées à son appui ; le Tong-king et la Coréïachine, aux prises dans ce moment avec une persécution désolante, n'ont cessé d'éprouver une assistance dont elles implorant la con-

tinuation. Des subsides ont été distribués à l'Église de Babylone et à la Perse, aux chrétiens de l'Inde et de Siam, à quelques royaumes voisins et aux îles du littoral ; la nation arménienne catholique, persécutée toute entière et dispersée en 1828, a été secourue dans ce lamentable désastre, elle lui a adressé les plus touchantes actions de grâces, les Églises du Levant, de l'Archipel, de l'Afrique ont eu part également à ses libéralités. Dans l'autre hémisphère, ses aumônes soutiennent des missions naissantes depuis les rivages des Esquimaux jusqu'aux îles innombrables du grand Océan austral ; et l'Église des États-Unis doit en partie à son assistance d'avoir arrêté enfin le nombre effrayant de ces défections qui venaient chaque année affliger d'une manière si triste, et de pouvoir aujourd'hui jeter sur l'avenir des regards remplis d'espérance. Dans ces contrées il n'est presque pas une église, une chapelle, un collège ou un séminaire qui ne se soit élevé à l'aide de ses secours : c'est elle, c'est la lecture de ses Annales, qui souvent a déterminé les vocations des missionnaires ; ses prières les ont accompagnés dans leurs courses apostoliques, et ses aumônes leur ont ouvert la route à travers le vaste Océan.

Enfin, si des missions nouvelles s'établissent encore chaque jour jusqu'aux extrémités de l'univers, et sur cette vieille terre de l'Inde, théâtre de tant d'erreurs et de crimes, et dans ces contrées glacées et presque désertes encore que parcourent les Sauvages du Haut-Canada, et dans ces archipels de la mer du Sud ; au milieu de peuples presque inconnus et en partie antropophages, c'est elle qui fournit au missionnaire les ressources qui lui sont indispensables pour rendre son zèle fructueux : ses aumônes lui facilitent le voyage ; elles lui mettent dans les mains le morceau d'étoffe avec lequel il vêtira ses néophytes, le pain qui réparera ses forces, les instruments à l'aide desquels il leur apprendra les arts utiles, et souvent elles élèvent l'autel sur lequel il fera, dans ces contrées lointaines, descendre la Victime du salut.

DANEMARCK.

— On écrit à l'Univers :

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, le Code des lois de Chrétien V est la base de toute ordonnance judiciaire. Il a reçu avec le temps quelques changements, sans que jamais, cependant, les articles concernant les catholiques aient été modifiés. En compulsant les différens documens qui s'y rapportent, j'ai été frappé du nombre des ordonnances publiées successivement contre la religion prosaite. Il semblerait, au premier coup-d'œil, qu'un Code de lois tel que celui sus-mentionné suffit amplement pour calmer les alarmes de MM. les pasteurs, servir la haine du gouvernement et ôter aux catholiques tout espoir de jamais reconquérir leurs droits. Il n'en est point ainsi. Quatre ordonnances contre la religion catholique paraissent successivement : celle de 1720, par Frédéric IV ; celles de 1748-1750, par Frédéric V, et enfin celle de 1766, par Chrétien VII. C'est de cette dernière que je m'occuperai de préférence ; aussi bien elle est la plus importante. Une réflexion m'est venue toutefois. Je me suis demandé pourquoi tant d'aussi sévères mesures ? Pourquoi tant de craintes et de précautions quand il s'agit d'une religion professée à peine par quelques centaines d'individus ? J'ai eu beau chercher, je n'ai trouvé d'autre raison que celle de la terreur que l'on a toujours inspirée aux gouvernemens protestans.

L'ordonnance de Chrétien VII, de 1766, parut le 19 septembre au château de Friederichsberg. Elle est en douze articles que je vais examiner le plus succinctement possible.

L'art. 1er vaut la peine d'être traduit en entier.

Personne ne pourra être assez hardi pour oser séduire nos sujets et les engager à embrasser la religion papiste, et s'il se trouve un prêtre catholique romain convaincu d'avoir engagé quelconques de nos sujets catholiques, il sera puni de plusieurs années de prison, selon l'étendue de ses crimes, puisque nous ne voulons pas permettre que nos sujets embrassent jamais la religion catholique romaine, sous quelque prétexte que ce soit ; nous n'admettons aucune espèce d'excuse, pas même celle d'avoir agi de son propre gré.

Ainsi donc toute conversion est assimilée à un crime d'Etat : les prêtres mis à la frontière, les sujets danois punis de plusieurs années de prison, sans en excepter un éme celui qui aura changé spontanément, par conviction, sans l'intermédiaire d'un ecclésiastique. Il était beaucoup plus simple de faire une seconde édition des lois de Chrétien VII, et de s'épargner ainsi l'inconvénient de cette publication réchauffée.

L'art. II a particulièrement trait aux militaires. Dans ce temps-là les troupes se recrutent par l'enrôlement volontaire de tous les pays, et il s'y trouvait beaucoup de catholiques. Le militaire contrairement un mariage mixte s'engage à ne pas permettre à sa femme d'embrasser sa religion et à élever ses enfans dans la véritable religion luthérienne évangélique. — Art. 3. barbare ! mais ce qu'il y a de curieux, c'est que les chefs militaires sont tout formés en garnisons et obligés à la dénonciation en cas de transgression par leurs soldats, de cette loi. Nous passons ici de l'absolu à l'impossible. Ainsi donc le gouvernement danois ordonne la dénonciation et la récompense. Sans doute, encourager incitement la dénonciation à des chefs militaires, était digne d'un roi absolu ou plutôt imbécile. C'est en vain que, pour échapper à l'indignité de ces mesures, les ministres du Roi se sont mis à concert derrière sa signature. Le Roi n'était qu'un enfant âgé, et la responsabilité de ces actes d'intolérance retombe tout entière sur les Blotke, les Bernsdoff, les Schultman de ces temps-là.

L'art. III enjoint aux pasteurs, aux magistrats, aux officiers de police, de surveiller attentivement la conduite des époux de mariage mixte, qui sont te-

de ne pas indiquer leur demeure, le nom de leur confesseur, tout cela, dit Paris, etc., pour qu'on puisse avoir un œil vigilant sur ce couple, même dans le cas où il déménage. Le terme confesseur, employé dans cet article, me fournit l'occasion de vous expliquer ce que les luthériens évangéliques entendent par confession. Avant d'approcher de la sainte-table, le pasteur rassemble dans une pièce attenante à l'église les personnes qui veulent communier, et là, assis sur une chaise élevée, il s'efforce de leur expliquer la sainteté de l'action qu'ils vont faire et il les engage à s'examiner. Voilà ce qu'on appelle se confesser chez les véritables luthériens évangéliques, et voilà ce qu'ils ont mis à la place de la confession auriculaire. L'office de confesseur protestant évangélique danois n'exige certes ni talent, ni instruction ni abnégation, ni fatigues. Les ouailles, de leur côté, comprennent si elles peuvent, et se repentent, si elles veulent; mais ce qu'il y a de plus positif, c'est qu'elles paient (qu'elles veuillent ou qu'elles ne veuillent pas) M. le pasteur, pour son beau discours, au jour dit. Plus exactement elles paient leur communion. Dans la véritable religion luthérienne évangélique (c'est ainsi que s'appelle l'Eglise de Danemark), tout est coté comme au marché. Tant le baptême, tant la communion, tant l'enterrement, tant le mariage, et vous payez toujours en proportion du rang que vous occupez dans la société. Le désintéressement des pasteurs de la véritable religion luthérienne évangélique est trop curieux pour que je ne vous en parle pas très prochainement, et vous verrez quel *métier* lucratif est le leur.

L'art. IV donne à la délation la plus grande étendue, en forçant les logeurs et propriétaires de maisons de prévenir la police si les enfants issus de mariages mixtes ne sont pas élevés dans la véritable religion luthérienne évangélique.

L'art. V est charmant de bonhomie. Il permet aux parents, lorsque le mari et la femme sont catholiques, d'élever leurs enfants dans leur religion, sous condition d'annoncer aux magistrats par qui ces enfants sont instruits dans la religion catholique. Là encore se retrouve l'espionnage.

L'art. VI prévoit le cas où des enfants issus de mariages mixtes ont été élevés dans la religion catholique, et ordonne que, sans objection, sans délai, s'ils sont au-dessous de dix-sept ans, quand même ils auraient fait leur première communion catholique, ils aillent fréquenter les écoles de la véritable religion luthérienne évangélique. On comprend sans peine que l'accompagnement du mot *ordonner*, au cas de désobéissance, est la prison, l'amende, les coups, enfin, la force brutale.

L'art. VII délègue aux pasteurs le soin de tenir un registre exact des luthériens et des catholiques, et de l'envoyer aux magistrats afin que ceux-ci puissent à leur tour acquiescer la certitude que tous les enfants apprennent les vérités évangéliques. Quelle tendre sollicitude! Il me semble cependant que la teneur de l'art. VI avait de quoi rassurer les gens les plus ombrageux et le gouvernement le plus jaloux de son pouvoir.

L'art. VIII ordonne aux adultes de dix-sept ans et au-delà qui ont embrassé la religion papiste (c'est le terme de mépris qu'on ne manque jamais de donner à cette religion) de se présenter aux pasteurs luthériens, qui leur prouveront leur égarement et leur enseigneront les vérités évangéliques. Au cas de désobéissance ils seront punis par les magistrats. Cet odieux article ne passera pas, malgré son apparente bénignité, sans que je relève encore une fois ce que signifie, sous un gouvernement absolu comme le Danemark, la désobéissance aux lois. C'est vous dire que tous les moyens sont bons pour vous forcer à abjurer, même les plus violents. Mais c'est épouvantable, et il faut crier sur les toits que sous le 56e degré de latitude se trouve un pays où le jeune homme, jusqu'à l'âge de dix huit ans, aura été en conscience bon catholique, devra, à la dénonciation d'un pasteur ou d'un aubergiste, changer de religion comme de chemise, si on ne l'y contraint par la force; mais c'est digne de Dèce, de Dioclétien, de Sapor, digne en un mot, d'un roi fou et imbécille.

L'art. IX est sans importance.

L'art. X prévoit le cas où les Danois auraient été à Lubeck ou dans d'autres endroits embrasser la religion catholique, et leur défend leur rentrée en Danemark. Ceux qui malgré cela reviendraient, devront se rendre chez le pasteur luthérien de la paroisse pour y apprendre les vérités évangéliques. Toujours les mêmes odieuses violences voilées sous les formes de la douceur et de la simplicité. Ne dirait-on pas vraiment qu'il s'agit d'une partie de plaisir, quand il faut aller chez le pasteur chargé d'obtenir de vous le serment? Et celui qui refuserait de croire ces vérités évangéliques y sera contraint par tous les moyens au pouvoir d'un gouvernement despotique et persécuteur.

L'art. XI confirme de nouveau la défense faite aux prêtres catholiques de prêcher, de distribuer les sacrements, de baptiser, de marier et de faire aucune cérémonie en public; le tout sous peine de l'exil.

L'art. XII enjoint l'exécution de ces paternelles mesures à toutes les autorités du royaume.

Me voici au bout de l'analyse de cette loi encore en vigueur aujourd'hui, et qui, pour être de cent ans plus récente que celle de Chrétien V, n'en est que plus odieuse. Ainsi, tout un système de délation sur une grande échelle, espionnage confié aux pasteurs, aux chefs militaires, aux aubergistes, à toutes les autorités, et applicable aux seuls catholiques, tous les moyens les plus violents mis en usage pour les contraindre à devenir luthériens, quand même depuis l'âge le plus tendre ils auraient été instruits dans la religion catholique, voilà l'œuvre de Chrétien, ou plutôt celle de ses ministres, Moltke et Bernsdorff. Comme le monde de recrutement est changé aujourd'hui,

et que le cadre de l'armée ne sont remplies que par les habitants du pays, les chefs militaires sont exemptés, par le manque de catholiques sous leurs ordres, de se faire les espions du Gouvernement.

La religion du Christ est une religion de paix et d'amour, et la véritable religion luthérienne évangélique en est une de contrainte qui, pour vivre, a besoin de la prison et du serment. De quel côté est donc la vérité? Chaque homme impartial prononcera facilement.

—On écrit encore au même journal :

«N'ayant pu me procurer les ordonnances des années 1720, 1748 et 1750? je passe à une ordonnance plus récente, publiée le 30 mars 1827, il y a juste dix-sept ans, et dans laquelle se retrouve le même esprit d'intolérance envers la religion catholique. Cette fois-ci, nous sommes au règne de feu le roi Frédéric VI, fils du malheureux Christian. Cette ordonnance a pour but de révoquer la peine du bannissement, qui, jusqu'à cette époque, avait subsisté pour différents crimes graves, y compris les délits politiques, et qui dorénavant, ne devait plus être appliquée qu'aux personnes qui se convertiraient au papisme, et aux prêtres instigateurs de ces conversions.—La peine de mort contre les Jésuites et les moines étoit maintenue. Cependant, ajoute la loi, les vagabonds et la canaille pourront également être bannis du royaume.

A ceux qui prétendent qu'il est du devoir d'un prince, même du prince protestant, de protéger la religion de l'Etat contre les influences du dehors et les attaques du dedans, nous répondrons par ces paroles d'un publiciste allemand: «Le Danemark étoit-il menacé d'un pareil danger par la religion catholique? Il aurait dû ne pas oublier qu'il étoit redevable à cette même religion d'être sorti de la barbarie, et ne pas la placer sur la même ligne que les vagabonds et les scélérats.» Cette remarque est fort juste. Mais on peut encore déplorer l'indifférence des représentants des puissances catholiques à Copenhague, dont aucun n'a su trouver dans son cœur et dans sa foi une parole généreuse pour protester avec indignation contre une mesure odieuse, brutale, et qui frappait uniquement leurs coreligionnaires.

Le Gouvernement danois s'est cependant relâché de sa sévérité habituelle dans d'autres circonstances. Ainsi, il a permis l'érection de chapelles catholiques dans différents ports de mer du royaume. Nous possédons à Friedericia, en Jutland, une chapelle desservie par un prêtre dont la petite paroisse se compose d'une trentaine d'individus qui tous sont des étrangers. Il y a également une chapelle en Seleswig; et en Holstein nous avons une petite église à Kiel, une à Glückstadt, et une à Altona. Cette dernière ville a un curé permanent, et Kiel et Glückstadt se partagent M. Francksmann, élève de la Propagande de Rome.

En parlant du principe que chacun est maître chez soi, le Gouvernement danois peut encore colorer d'un vernis de légalité ses mesures arbitraires; mais son pouvoir ne s'étend pas jusque sur le Holstein, qui, par un des articles du Congrès de Vienne, fait partie de la Confédération-Germanique, et doit ainsi jouir de la liberté des cultes. Les catholiques sont malheureusement en si petit nombre et si peu influents, que leur voix ne peut guère se faire entendre; les réclamations sont à l'instant étouffées. Nul doute que si, aux réunions des Etats provinciaux, un député vouloit réclamer au nom de ses committants l'exécution de l'art. II du Congrès de Vienne, nul doute que le Gouvernement se verraït forcé d'obtempérer à cette demande; mais ce député, où les catholiques le trouveront-ils? Et les protestants, du moins ici, ne sont pas assez généreux, assez tolérants pour comprendre la justice d'une pareille démarche. D'ailleurs, là encore, se retrouverait l'unanimité des pasteurs, dont quelques-uns font partie des Etats. Un événement, qui s'est passé il y a deux ans en Holstein, en dira plus que tous les raisonnements. Mgr. l'évêque d'Osnabruck, vicaire apostolique pour le Nord, s'étoit rendu à Kiel à la demande de la communauté. Il vint seul avec un chapelain, ne se permit de faire aucune cérémonie dans l'Eglise, dit sa messe basse le matin, et dut se rembarquer le lendemain, à la suite des injonctions réitérées de l'autorité civile. On fut fort alarmé de cette visite à Copenhague. Des notes furent échangées avec une puissance catholique. Le cabinet, en émoi, fut convoqué. Enfin, on aurait cru l'Etat en péril parce qu'un évêque catholique, fort de son droit et de son devoir, étoit venu pour faire sa visite pastorale. Eh bien, si alors une voix éloquente se fût élevée au sein de l'assemblée nationale pour protester contre une pareille tyrannie, contre une violation patente de l'art. II du Congrès de Vienne, cette voix, s'appuyant sur un traité, n'eût-elle pas forcé les ministres à retirer leurs lois oppressives? Le Holstein, que, dans toutes les discussions, on s'obstine à enchaîner au Schleswig, parce qu'il a de commun avec lui le langage et les lois, appartient à la Confédération-Germanique, et a droit, comme tel, à la liberté des cultes. C'est ce que l'on semble ignorer en Europe. Le Danemark, qui envoie un escadre au Maroc pour déclarer à un empereur, musulman ou pirate, qu'il ne paiera plus dorénavant le tribut ordinaire mais qu'il lui offre une forte somme une fois payée à cause du traité existant entre les deux Etats, met de côté ce respect et cette susceptibilité pour sa parole engagée vis à vis de barbares et de musulmans, quand il s'agit de chrétiens et de catholiques! car ce n'est qu'en violant la lettre d'un traité que le Gouvernement danois opprime la religion catholique en Holstein.

Tandis que d'un côté on met tout en œuvre pour effacer jusqu'aux derniers vestiges du catholicisme en Danemark, de l'autre, pour maintenir la religion luthérienne évangélique, on a été assez conséquent pour mettre des entraves au développement des mille sectes nées de la réforme. Sans être

défendues comme la religion catholique, elles sont tolérées, toujours à la condition de ne point faire de prosélytes. C'est ce qui attire aujourd'hui des amandes et des emprisonnements à un ardent anabaptiste de cette ville, qui se croit un martyr chaque fois qu'il entend les portes de la prison se refermer sur lui. Avec les quakers on agit avec encore moins de cérémonie. A peine arrivés, un homme de la police les rembarque sur le premier bâtiment quittant la rade. Mais une sympathie du Gouvernement, bonne à observer, est celle que de tout temps il a témoignée aux juifs. Pour eux les synagogues, les écoles, les facilités de toutes espèces; pour eux faveurs et exemptions. Copenhague fourmille de juifs: vous rencontrez le type mosaïque à chaque coin de rue. Si les motifs de tant de condescendance n'étaient pas suffisamment prouvés par les avantages que le Gouvernement retire de leur commerce et de leur industrie, on pourrait peut-être y attacher l'idée d'une sympathie d'opinions religieuses: juifs et protestants relient également le Christ. A une grande fête populaire à Skamlingebanke, en Schleswig, où il s'agissait dernièrement de réveiller l'esprit scandinave, un juif, rédacteur du *Corsaire*, essaya de prouver dans un long discours que tous les hommes étaient juifs. Un pasteur, qui avait été, il n'y a pas longtemps, en Angleterre pour y étudier le puseyisme, très bien vu par la Reine, à qui il fait un cours d'histoire patriotique et à qui il apprend que c'est du Danemarck que toute civilisation est venue sur la terre, un pasteur présent à cette fête, dont il était un des héros, s'est tu et a jugé à propos d'accepter la solidarité de cette honteuse imputation. Les journaux libéraux ont jeté feu et flammes, mais le pasteur courtisan au château; libéral à la ville, tenant à ménager la chèvre et le chou, s'est renfermé obstinément dans son silence. Je n'avais pas tort d'avancer qu'en Danemarck il y a une très grande affinité entre les enfants de Moïse et les enfants de Luther.

BULLETIN.

Conversions.—Elections.—Différentes sectes aux Etats-Unis.

Il n'y a plus de doute maintenant sur la conversion du célèbre auteur de la *Brownson's Quarterly Review* dont nous avons annoncé la prochaine abjuration dans notre feuille du dix-huit. M. O. A. Brownson a été baptisé et confirmé à Boston, le vingt du courant par Mgr. Fitzpatrick; avec deux autres nouveaux convertis, MM. Johnston et Briggs. La conversion de M. Brownson ne peut manquer d'attirer l'attention de nos voisins et d'avoir du retentissement parmi eux. Nous ne serions pas surpris de voir son exemple suivi bientôt par un bon nombre d'Américains; nous serions même étonné du contraire. Des conversions comme celle de M. Brownson doivent nécessairement faire tomber le préjugé, pousser à l'examen des motifs qui l'ont porté à cette démarche et faire découvrir la vérité. C'est tout ce que le catholicisme demande pour réussir. C'est pourquoi il s'opère tant de conversions chez nos voisins, depuis quelques années, et qu'à mesure que nous avançons, nous les voyons devenir de jour en jour plus nombreuses. Nous espérons aussi que leur crédulité inconcevable aura le bon effet de les instruire, et qu'après avoir été si souvent le jouet de la déception et du charlatanisme ils finiront par comprendre qu'il faut une autorité infallible pour expliquer le sens des Ecritures, maintenir la pureté et l'unité de la foi, exiger la soumission de l'esprit et fixer les écarts de la raison.

Hier à midi, il a commencé à tomber de la neige pour la première fois cet automne, à Montréal. Elle était poussée par un fort vent du Nord-Est. Il en est tombé en assez grande quantité, pour avoir des voitures d'hiver dans les rues. Il n'est pas à présumer pourtant que cette première neige restera. Du moins la terre est bien peu gelée et nous aurons passé bien rapidement de l'été à l'hiver. Car à la fin de la semaine dernière, nous avons eu des journées encore assez chaudes pour se passer de feu dans les maisons. Aujourd'hui la température est un peu moins froide qu'hier; cependant la neige continue à tomber abondamment; il y en a plus d'un pied.

Les esprits sont toujours fort occupés des élections, et le plus curieux jusqu'à présent, c'est que chacun des partis se flatte d'avoir la majorité. Qu'a raison? Il nous paraît bien difficile de le décider. Car plusieurs sont revendiqués de part et d'autre comme leurs partisans, et les ex-ministériels aussi bien que les conservateurs ne sont point d'accord sur ce point, même entre eux. Comme il n'y a pas apparence que les membres douteux s'expliquent pour satisfaire la curiosité publique, il est plus que probable qu'il faudra attendre l'ouverture de la Chambre pour savoir à quoi s'en tenir.

L'élection du comité de Montréal a commencé hier, à 9 heures et les candidats sont M. Jobin et l'hon. D. B. Viger. Le Dr. McCulloch a résigné en faveur de ce dernier. Hier soir, à l'ajournement des *polls* de cette ville, M. Jobin avait 326 voix de majorité.

Liste des membres élus depuis notre dernière feuille.

Bas-Canada.

- Montréal cité.—MM. Moffatt, (c) et C. S. De Bieury, (c)
 Portneuf.—M. L. T. Drummond, (o)
 Rimouski.—M. L. Bertrand, (o)
 Ottawa.—M. D. B. Papineau, (c)
 Deux-Montagnes.—M. W. H. Scott, (c)
 Vaudreuil.—M. J. P. Lanthier, (o)
 Saguenay.—M. A. N. Morin, (o)
 L'Islet.—M. E. Taché, (o)
 Dorchester.—M. A. Tachereau, (o)

Haut-Canada.

- Haldimand.—M. D. Johnson, (o)
 Glengary.—M. J. S. McDonald, (o)
 Stormont.—M. D. A. McDonnell, (o)
 Toronto.—MM. H. Sherwood (c) et N. H. Boulton, (c)
 Middlesex.—M. Ermatinger, (c)
 Northumberland.—M. Hall, (c)
 Hastings.—M. Murney, (c)

Il y a quelques jours, le *Courrier des Etats-Unis* nous annonçait deux grandes nouvelles religieuses: Un miracle chez les Milléristes et la dissolution de la secte des Morinons. Ces deux faits, livrés comme des anecdotes sans importance à la curiosité des lecteurs, n'ont paru dignes de quelques réflexions.

Les Etats-Unis sont depuis longtemps connus pour le pays du monde le plus favorable aux doctrines les plus extravagantes, aux excentricités les plus incroyables et aux religions les plus impossibles qu'il soit donné d'imaginer. C'est une terre plantureuse pour les partisans de la libre interprétation des Ecritures; et tout ministre protestant, mâle ou femelle, qui invente une folie nouvelle peut aller sans crainte la prêcher à bas, il est sûr d'y trouver des prosélytes. Quel bon peuple pour les faiseurs de religion! c'est vraiment la terre promise pour les héritiers de la défroque de Luther. Aussi ne s'en font-ils pas faute. Un banquier ou un marchand de coton sont-ils pour la cinquième fois en banqueroute, et sans espoir de crédit pour longtemps? Il y a des gens qui à leur place se brûleraient la cervelle de désespoir; d'autres qui s'expatrieraient pour encher leur déshonneur. L'Américain ne fait ni l'un ni l'autre (et en conscience je ne puis l'en blâmer): il met dans ses caisses vides des livres de commerce, son *Doit et Avoir*, qu'il réserve pour des temps meilleurs; puis il se renferme dans son arrière-boutique avec une bible. Là il médite, il cherche une idée religieuse bien nouvelle, bien piquante, bien pittoresque; quand il l'a trouvée, il s'en pénètre; se l'incorpore; puis il annonce une lecture publique pour tel jour. Et ses concitoyens ne manquent jamais de venir constater sa métamorphose et prendre sa nouvelle religion, comme ils prenaient la veille ses billets et ses marchandises; et ils reviennent le lendemain, les jours suivants, et ils se font les fanatiques adhérents du nouveau ministre.

Il n'est pas même besoin pour obtenir ces résultats ni d'inventer une doctrine raisonnable, ni d'être en réputation de science et de vertu. Non, un cordonnier sans pratiques laisse dans un panier ses alènes et ses tranchets; il se décide à voir dans la bible qu'il est *l'homme des anciens jours*; que dans un tems donné des anges vont pleuvoir du ciel pour emmener chacun leur Américain au paradis; qu'ils feront en passant une station dans la lune pour y boire une tasse de thé ou un verre de grog, et qu'il a mission de Baruch pour leur dire ces merveilles; cela suffit. Qu'il aille prêcher cela, le jour est fait, on le croit.

Si vous en doutez, voyez ce qui se passe chez nos voisins. Avez-vous vu jamais quelque chose de plus étonnamment naïf que les Doctrines de Miller? Eh bien des milliers d'Américains les ont reçues avec une naïve bonne foi; et aujourd'hui encore les milléristes vont leur train; et une Doctrinier qui en Europe aurait procuré à son auteur les plus belles maisons a non seulement fait des adeptes dans toute l'Union, mais dure depuis plus de deux ans au milieu des sifflets universels, et promet de nous divertir encore longtemps. Ils viennent même d'inventer un miracle, digne épisode de cette épopée barlesque. Une femme, morte durant une demi heure, a profité de ce tems pour faire une excursion en paradis, afin d'y prendre les instructions du père éternel. Elle revient, munie selon toute apparence de la procuration d'Éloah

et d'Elle, annoncer l'approche du dernier jour. On ne dit pas si elle rapporte des dates précises et des calculs garantis d'erreur. Qu'importe au fond? Cette femme, qui ne vit plus que de thé depuis son voyage au ciel, parle, affirme; cela suffit: tout le monde l'écoute, tout le monde la croit; la foule assiège la porte pour la voir, pour l'entendre, pour lui demander des passe-ports pour l'éternité. Connaissez-vous par le monde un pays, un peuple qui vous donnera un tel échantillon de naïveté?

Puis voici les Mormons qui ont occupé l'attention publique pendant plusieurs années; qui après avoir fait rire ont un instant fait peur par leur organisation armée et leurs violences; qui envoyèrent des missionnaires jusque chez nous, et qui avaient dessein de se réunir aux juifs afin de ressusciter le royaume d'Israël; leurs projets, comme vous le voyez, étaient vastes et supposaient quelque force organique. Eh bien, ne pouvant s'accorder sur le choix d'un successeur à donner à Jôë Smith, leur prophète ou pontife suprême, ils viennent de prononcer la dissolution de leur religion!... Ce n'est pas plus malin que cela. Ils avaient fait une religion; ils la défont; qui peut trouver à redire à cela? Moi je les trouve d'une conséquence admirable, et j'engage leurs frères de la grande famille protestante à profiter de cet exemple.

Rien ne m'étonnerait cependant si j'apprenais demain qu'ils se sont de nouveau réunis autour d'un individu quelconque, qui leur dira que pour faire son salut il faut invariablement marcher à reculons; et si je me trouvais témoin d'une procession américaine faisant ce saint et salutaire exercice. Il y aurait autant de raison à prêcher cela qu'à prêcher qu'il faut sauter jusqu'à extention pour gagner le ciel; et la secte protestante des sauteurs nous a prouvé qu'elle aussi avait beaucoup de prosélytes en Angleterre et en Amérique.

Loin de moi la pensée d'insulter aux protestants! Dieu sait ce qu'il y a de charité, de tendresse et de compassion dans le cœur d'un catholique pour tous les hommes ses frères. Mais pour notre consolation et l'édification de tous, remarquons que toutes ces aberrations de l'esprit humain sont filles du protestantisme; toutes ces sectes bizarres, extravagantes se disent protestantes, prétendent avec un égal droit avoir trouvé la vérité; s'appuient sur le même principe, l'interprétation libre, individuelle; s'unissent pour condamner les catholiques, et c'est le seul symbole qui leur soit commun. Si je voulais jamais convaincre d'erreur un adversaire protestant, je ne voudrais que ce fait seul pour argument. La vérité peut-elle donc être où la raison n'est pas?

Et qu'on me dise si ce que nous voyons ne paraît pas être amené tout exprès pour donner raison à notre grand Bossuet, qui a prédit sans être prophète, à l'aide seulement d'une logique rigoureuse, les conséquences du funeste principe de Luther? En vérité, si les catholiques payaient les sectaires pour prouver par leurs actes la vanité de leurs théories humaines et l'immuable raison du catholicisme, ceux-ci feraient-ils mieux?

Oh! non, le monde civilisé ne peut être bien longtemps livré de la sorte à l'erreur. L'homme est fait pour la vérité; et notre siècle surtout a faim de cet aliment. Le voile tombe pièce à pièce, et bientôt la consolante lumière du catholicisme luira à toutes les âmes. L'Eglise étend ses conquêtes dans ces lieux surtout où l'hérésie a dominé le plus de fanatisme et d'empêchement, où elle s'est couverte de plus d'iniquité et de ridicule, deux choses qui marchent souvent de paire dans la tyrannie. Oui, bientôt l'on ne trouvera plus que dans les peuplades abandonnées de l'Afrique et de l'Asie ces pitoyables erreurs d'un esprit sans guide et sans clarté. Le protestantisme a fait son temps, comme toutes les hérésies. Et n'étaient ses vieux préjugés et ses intérêts matériels, sa nature sensualiste, le spectacle qu'il donne dans quelques-unes de ses églises suffirait pour l'anéantir, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Les églises protestantes qui ont conservé quelque organisation et quelque respect d'elles-mêmes, ont pressenti ce moment suprême: elles ne sont pas éloignées de se jeter dans nos bras. Quant à ces sociétés éphémères qui ont pris le nom d'églises, pour couvrir l'extravagance de leurs doctrines, laissons-les se détruire d'elles-mêmes: elles travaillent plus efficacement que nous à leur dissolution; et je ne vois pas de meilleur argument contre elles que de dire ce qu'elles croient et de montrer ce qu'elles font.

Les Américains, ce peuple si intelligent, si avide de connaître, si coura-

geux pour entreprendre à un magnifique avenir dans les desseins de la Providence. Pionniers intrépides et incomparables ils préparent un champ magnifique à la civilisation et à l'Eglise. Dans un avenir peu éloigné, quand ses immenses forêts seront converties en fertiles contrées, quand l'exhubérante population de l'Europe aura couvert ces plaines défrichées, l'Américain, dans son instinct civilisateur cherchera un lieu pour unir ces parties hétérogènes, ces membres épars de la grande famille; et il n'en trouvera d'autre que l'unité catholique, dans laquelle l'étranger est un ami, le barbare un frère; et seulement alors il pourra se reposer heureux et fier de son œuvre et de sa république.

A ceux qui me diraient que c'est une belle utopie seulement, je demanderai si ce serait la première fois que le catholicisme opérait de tels prodiges, et si le bras de Dieu est raccourci? Et cette révolution religieuse et morale n'est-elle pas déjà commencée? Et cette moisson abondante blanchit à l'horizon; il ne manque que des ouvriers pour faire l'œuvre du père de famille; et ils viendront à son appel nous n'avons l'espoir, nous catholiques leurs frères! — Commun.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—L'église catholique de Guelph, H. C. a été dernièrement incendiée. Quelques journaux du Haut-Canada accusent les orangistes de s'être rendus coupables de cet acte sacrilège. *Minerva.*

—On écrit au *Canadien*:

M. le Rédacteur, — Les sentiments nobles et généreux ne supposent pas nécessairement une haute naissance, et c'est le plus souvent dans la classe aisée de nos braves habitants de la campagne, que l'on trouve des hommes à cœur sensible et compatissant. Cette assertion n'est pas nouvelle, et l'expérience de tous les jours est là pour en prouver la vérité. — Il y a vingt et un ans, une pauvre fille âgée de cinquante-quatre ans, imbécile, incapable de travailler, tous les jours atteinte d'épilepsie, se trouvait sans pain et sans asile: son sort était bien un des plus malheureux qu'on puisse trouver sur la terre. Un jour qu'elle venait de sortir de la maison d'un respectable cultivateur de St. Irénée (M. Alexandre Leclerc), son épouse touchée de la triste situation de cette infirme, suggère à son époux de faire une œuvre de charité, de la rappeler, de la garder avec eux, et d'en prendre soin. Le bon père de famille n'hésita point un instant, et l'orpheline appelée, fut accueillie avec joie dans sa demeure. Il fallait être constamment auprès d'elle, la soutenir et la porter même; mais pendant vingt et un ans que leur charité et leur confiance furent à l'épreuve, les soins les plus tendres lui furent prodigués, ils la considérèrent toujours comme leur enfant. Et lorsque le Seigneur voulut bien appeler à lui cette innocente créature (18 oct. 1844), le respectable cultivateur disait à ceux qui le félicitaient de sa charité: "Je crains que Dieu en nous élevant notre croix, ne nous retire avec elle ses bénédictions"... et ses yeux mouillés de larmes arboraient la joie et le contentement qu'il ressentait d'une belle action, en même temps qu'il semblait nous répéter à tous ces paroles sublimes: "On ne fait pas cela pour de l'argent." Le généreux vieillard, son épouse et ses enfants versèrent de larmes sur sa tombe et avec raison, car l'amitié si parfaite, qu'ils avaient pour cette infortunée formait au milieu de leurs peines une espèce de félicité; et réellement ils l'éprouvaient... *Ubi charitas et amor, Deus ibi est.* Là où sont charité et amour, Dieu y est. Oui, aimons à le répéter sans la religion catholique si riche en miséricorde, il faudrait plaindre l'humanité, il faudrait verser des larmes amères...

"Mais elle ne saurait périr. Que les malheureux se réjouissent; elle sera toujours là pour les consoler..." *R. C.*

Malbaie:

FRANCE.

—Le nombre des pèlerins arrivés à Trèves, du 19 au 24 août, pour assister à l'exhibition de la tunique de Jésus-Christ, s'est élevé à soixante-six mille deux-cent quarante-cinq.

—Mgr. Epalle, évêque de Sion, *in partibus*, est arrivé à Lyon, au mois d'août, venant de Rome, où il a été sacré par Son Eminence, le cardinal Fransoni, préfet de la Propagande. La Société de Marie, à laquelle appartient le prélat, l'avait envoyé, en 1838, dans les missions de l'Océanie; et Mgr. Pompallier l'avait choisi pour son vicaire dans la Nouvelle-Zélande. Les besoins pressants de cette mission l'ayant obligé de faire un voyage en Europe, le Saint-Père le renvoie dans l'Océanie avec la dignité épiscopale pour aider Mgr. Pompallier à défricher le vaste champ qui lui est confié. Malgré les calomnies et les vexations de tout genre suscitées par les méthodistes, le catholicisme fait en ce moment des progrès remarquables dans la Nouvelle-Zélande, et en général dans toutes les îles de l'Océanie où les missionnaires catholiques ont pu pénétrer. Mgr. l'évêque de Sion doit quitter la France dans ce mois-ci pour retourner aux lieux qui ont été déjà et qui seront encore le théâtre de ses travaux apostoliques. Il est accompagné d'une douzaine de membres de sa Société, tant prêtres que catéchistes.

—Voici en quels termes Mgr. l'évêque de Langres repousse l'offre d'argent que M. Thiers fait au clergé pour prix de sa liberté:

« Il est une question sur laquelle nous éprouvons le besoin de nous expliquer, quoiqu'elle ne se rapporte que très imparfaitement à notre point de vue constitutionnel : c'est le rétablissement proposé des bourses créées en faveur des petits séminaires par l'ordonnance du 16 juin 1828. Voici sur cela notre réponse : tant que la liberté d'enseignement ne nous sera pas accordée pour tous, il nous est impossible d'accepter le bienfait de ces bourses, parce que nous ne voulons pas encourir le reproche d'avoir vendu une des libertés publiques au bénéfice de nos établissements. »

Et le prélat ajoute :

« A ceux qui seraient surpris de ce que nous refusions ces avantages, malgré notre pauvreté, nous rappellerons que saint Ambroise ayant vendu les vases de l'église pour racheter les chrétiens captifs et les Aïens le lui ayant reproché, le saint évêque leur répondit : Il vaut mieux conserver à Dieu des âmes que de l'or. »

NOUVELLES POLITIQUES.

IRLANDE.

— Nous recevons la lettre suivante d'un ecclésiastique distingué qui arrive de Dublin. Quoique nous ayons déjà fait connaître la plupart des détails qu'elle renferme, le triomphe qui a suivi la mise en liberté d'O'Connell est raconté d'une manière trop touchante pour que nos lecteurs ne nous sachent pas gré de mettre ce récit sous leurs yeux.

Ox-forde, 13 septembre 1844.

J'arrive d'Irlande. J'ai vu O'Connell dans sa prison ; j'ai été le témoin de sa marche triomphale dans les rues de Dublin ; j'étais près de lui le lendemain dans la maison de prière. Tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu dans ces diverses circonstances a fait sur moi une impression si profonde, qu'il m'a semblé utile d'en communiquer les détails à vos lecteurs.

Arrivé à Dublin le jeudi 5 septembre, ma première pensée fut d'aller rendre mes devoirs à cet homme qui a éveillé tant de sympathies dans le monde catholique, et que tout un peuple appelle avec enthousiasme le Libérateur. Il était trois heures lorsque j'arrivai à la prison. O'Connell assistait à un office religieux qu'on célébrait dans une chapelle improvisée. Son jeune fils voulut bien m'introduire dans cet oratoire. O'Connell était dans le sanctuaire, séparé des autres prisonniers par une grille en fer. On voyait à ses côtés quelques personnes généreuses qui, tous les jours, allaient adoucir l'ennui de sa captivité. Avant d'avoir vu cet homme extraordinaire, à l'abondance de ses paroles, à la véhémence de ses discours, à la fougue de son imagination, à la hardiesse de son entreprise, à ce qu'il y avait de fin et de mordant dans ses sarcasmes, mon imagination m'avait représenté O'Connell comme un Mirabeau catholique. Il devait avoir des formes athlétiques, de la fierté dans le regard, de l'audace dans la physionomie. Vous le dirai-je, Monsieur ? j'avais eu la mauvaise pensée de soupçonner dans O'Connell un homme uniquement politique, qui, en défendant sa patrie et sa religion, était également préoccupé de ses intérêts personnels et du bruit qu'il faisait dans le monde. Sans doute, O'Connell a dans sa physionomie l'empreinte de sa haute intelligence, il y a une étonnante vivacité dans son regard. Mais toutes mes préventions se dissipèrent lorsque je le vis dans cette oratoire, où, certes, il ne posait pas : dans l'attitude la plus simple et la plus chrétienne, profondément occupé des choses saintes qui se faisaient, il priait avec une simplicité admirable, avec un accent de foi que j'ai rencontré bien rarement dans ma vie. Admis après l'office dans son appartement, il eut la bonté de m'accueillir avec une grande bienveillance. Permettez-moi d'ajouter ici une circonstance qui m'est personnelle. Je dis à O'Connell que je semblais avoir reçu la mission de visiter les illustres captifs ; que j'avais eu l'insigne honneur d'être présenté à Pie VII dans sa prison de Fontainebleau, que la liberté avait été rendue à ce saint pontife peu de temps après ma visite ; que je serais infiniment heureux si la visite que j'avais l'honneur de lui rendre avait le même résultat. Le même jour, à cinq heures, la maille de Londres arrivait à Dublin et apportait la nouvelle de la sentence des Lords.

O'Connell sortit de prison le vendredi à cinq heures du soir. Il eut bientôt un nombreux cortège, et ce fut au milieu des cris de joie et entouré d'une multitude de personnes qu'il se rendit à sa maison.

Le lendemain, samedi, devait avoir lieu ce qu'on appelle en Irlande une procession. Je dus à la bienveillance d'un Français d'occuper une fenêtre sur le passage du cortège. Le temps était horrible. Les nuages versaient des torrents de pluie. La procession se mit cependant en marche à onze heures. Elle avait à peine commencé à se développer que les nuages se dissipèrent et qu'un soleil radieux vint embellir une si belle journée. Il n'y a point d'expressions humaines qui puissent décrire convenablement cette marche triomphale. Il faut l'avoir vue pour s'en former une idée. L'effluve public, comme par le peuple et chargé de la police générale de la ville, marchait en tête, le bâton de commandement à la main. Après lui débèrent successivement soixante bannières d'une immense étendue, représentant les divers attributs des corporations. Ces bannières étaient placées sur des chars attelés presque tout de quatre ou six chevaux, avec des écuyers richement vêtus. Dans chacun de ces chars il y avait quinze ou vingt musiciens avec des trompettes, des cors de chasse et d'autres instruments à vent, qui exécutaient des airs patriotiques. Derrière chaque char était la corporation que représentait la bannière. Chacune de ces corporations avait pour représentants six ou sept cents de ses membres, tous la décoration du repeal à la

boutonnière, et un très grand nombre celle de la tempérance, tous dans l'effresse de la joie, tous honorant dans O'Connell le défenseur de la religion et de la patrie. Après ces corporations venaient les nobles de Dublin, c'est à dire les conseillers municipaux, avec le costume de leur dignité, avec la décoration du repeal. Ils étaient dans les voitures de la ville. Après les nobles, le lord-maire, dans sa voiture de cérémonie. En fin paraissait O'Connell ; il était sur un char de triomphe à la romaine, d'une hauteur prodigieuse, attelé de huit chevaux blancs. Sa présence excitait un délire d'enthousiasme : toutes les dames qui étaient à leurs fenêtres agitaient leurs mouchoirs, toutes les têtes se découvraient, toutes les langues se levèrent à l'envi : Vive O'Connell ! Et lui, se tenant par intervalles debout sur le char de triomphe, répondait à ces saluts en les accueillant par des acclamations pleines de grâce. Son maintien était un mélange de noblesse et de simplicité. Dans son regard on voyait rayonner l'espérance.

Le char d'O'Connell était suivi de cinq ou six cents cavaliers, et trois ou quatre cents voitures fermaient la marche.

Jamais consul montant au capitol, jamais roi béni de son peuple n'a reçu de pareils hommages. On peut, sans exagération, évaluer à 400 mille le nombre des personnes de la ville et des environs qui encombraient les rues par lesquelles devait passer le cortège.

Telle fut la fête civile. Le dimanche devait avoir lieu dans la cathédrale catholique les actions de grâce qu'on voulait rendre à Dieu pour l'établissement du Libérateur.

A dix heures commença la grand-messe. Mgr. l'archevêque de Dublin assistait à l'auguste cérémonie, assis sur son trône pontifical ; Mgr. l'évêque d'Edimbourg était près de lui, le sanctuaire était rempli d'ecclésiastiques. O'Connell était sur une estrade, ayant à sa droite le lord-maire, et à sa gauche son fils John, accompagné de sa captivité : autour de lui ses amis infortunés. L'église était encombrée de fidèles : tous les sièges étaient remplis de choses éminemment remarquables, cette foule ivre de joie, avide de voir O'Connell, observait pendant toute cette cérémonie, qui dura près de quatre heures, le silence le plus religieux. Après l'Évangile, M. l'abbé Miloy monta en chaire. Ce digne ecclésiastique se distingua par la douceur de ses traits. Sa parole était pleine de foi, son débit simple et innuïté. Il parla pendant une heure, et chacun semblait avide de l'entendre encore. Mais comment vous rendre l'impression produite par la fin de son discours ? Sa prière fut une prière à Marie ; il mit l'Irlande avec sa liberté, sa religion et son libérateur sous sa protection toute-puissante. Il invoqua son appui dans cette grande cause par ses sentiments que l'amour de la patrie et de la religion peut inspirer à un bon prêtre. Dès qu'il commença cette supplication, tout le peuple se mit à un mouvement spontané, hommes, femmes, enfants, prêtres et pontifes, toute l'assistance tomba à genoux. Des larmes coulaient de tous les yeux ; elles étaient l'expression sincère de l'assentiment général.

Le grand mystère de la religion célébré, Mgr. l'archevêque de Dublin entonna le cantique d'actions de grâces.

J'avais dû à l'obligeance de M. l'abbé Hamilton, excellent prêtre, élève du collège des Irlandais à Paris, d'être placé dans le sanctuaire, je lui dus encore l'honneur d'être présenté aux archevêques et évêque de Dublin et d'Edimbourg ainsi qu'au libérateur de l'Irlande, O'Connell était dans une salle où on avait préparé pour lui une modeste collation, lorsque Mgr. l'archevêque de Dublin en habit de ville, vint lui faire sa visite. Le vénérable prélat était à peine entré, qu'O'Connell accourut, tombe à deux genoux devant le prélat et lui demande sa bénédiction. Je ne saurais vous dire avec quelle bonhomie, quelle naïvete d'enfant, quelle expression de foi O'Connell se présenta à son archevêque. Ce que je puis affirmer, c'est qu'il me fut impossible de retenir mes larmes.

Telles furent, Monsieur le Rédacteur, les circonstances de ces journées mémorables. Je remercie la Providence de m'avoir permis d'en être le témoin. Dans ce récit j'ai évité toutes réflexions, toute allusion, toutes comparaisons politiques. Si vous pensez, Monsieur le Rédacteur, que ces détails, écrits en toute hâte, puissent intéresser vos lecteurs, vous pourrez les insérer dans votre journal.

J'ai l'honneur, etc.

AMÉRIQUE.

— Des nouvelles de Galveston du 28 septembre, reçues à la Nouvelle-Orléans, confirment l'élection du Dr. Anson Jones comme président, mais elles annoncent qu'il suivra la politique du général Houston, relativement à l'annexion, ne la démentant pas, mais ne s'y opposant pas. Il aurait, en outre, pris l'engagement vis-à-vis des électeurs de ne signer aucun traité qui eût cédé la jeune république à l'influence exclusive de l'Angleterre ou de la France. Le général Houston a publié un manifeste en réponse à celui du général Wool qui commande l'armée d'invasion mexicaine et qui est un officier français, comme le savent les lecteurs du *Courrier des États-Unis*. Dans ce manifeste, le président texien rappelle à Santa Anna, le président mexicain, que lorsqu'il fut fait prisonnier, il y a huit ans, après la déroute de San Jacinto, il obtint sa mise en liberté sans rançon, parce qu'il reconnut l'indépendance du gouvernement Texien ; il reproche, en termes épiquement sarcastiques, à Santa Anna la violation de son serment, exécuté même temps qu'il se rit de ses menaces et le défia de les mettre à exécution. Le procès du commodore Moore qui avait, il y a un an, résisté aux ordres du président et conduit la flotte texienne au secours de l'Yucatan révolté, est terminé, et le commodore a été acquitté probablement, car il était au nombre des passages arrivés à la Nouvelle-Orléans.

LES ORIGINAUX.

Parmi les originaux que n'ont pu oublier les hôtes de Vienne, à l'époque mémorable du congrès, figurait en première ligne un M. Aïdè. C'était un de ces cosmopolites auxquels beaucoup d'assurance tient lieu de recommandation et de généalogie. Son existence était un problème, sa fortune une énigme. Né à Smyrne, venu fort jeune en Autriche, son costume oriental et le titre de prince du Liban dont il s'affublait l'avaient d'abord fait remarquer. Hors du congrès, on le voyait partout; pas un salon, pas une réunion dont il ne fût l'hôte obligé: du reste, n'éprouvant aucune des affections du moment, vivant également bien dans tous les camps, entre tous les partis.

La manie de cet original était de se faire présenter. Un nouvel arrivant ouvrait-il son salon, son idée fixe était de trouver un introducteur. Souvent il s'adressait à des personnes qu'il connaissait à peine. Le prince de Ligne, dont il avait cent fois mis l'obligeance à contribution, s'impacienta enfin de ces présentations multipliées; et un jour que l'obstiné Grec revenait sans pudeur à la charge: "Je vous présente, dit-il, un homme très présenté et très peu présentable."

L'excellent prince disait que souvent il s'était repenti de ce qu'il appelait ce très mauvais bon mot. L'épigramme fut répétée, et mit M. Aïdè à une sorte de mode, sans le refroidir sur le chapitre des présentations. Quelque temps après le congrès, voyageant en Angleterre, les manières élégantes qu'il avait acquises dans la bonne compagnie où il avait été si souvent présenté, captivèrent aux eaux de Cheltenham une jeune personne fort riche, qu'il épousa. L'incertitude de son sort paraissait fixée, lorsque, pour un sujet frivole, une présentation, assurait-on, il se prit de querelle avec le marquis de B..., à un bal chez M. Hope. Un duel s'ensuivit; M. Aïdè fut tué sur la place.

Un autre original était un Anglais nommé Foneron. Longtemps banquier à Livourne, il y avait amassé une grande fortune et était venu vivre en Autriche. Aussi bossu qu'Eusope et aussi prévoyant que le Phrygien, il avait calculé les inconvénients d'une union avec une femme à la taille de Circassienne. Il avait donc cherché et trouvé une jeune fille d'une figure ravissante, mais plus contrefaite encore que lui-même. Il offrit sa main: elle fut acceptée, car la jeune personne était pauvre.

Jamais couple ne fut plus bizarrement assorti. Mais pourtant on a de l'indulgence pour les amphitryons. Or, malgré les biocards sur sa taille et celle de sa compagne, M. Foneron mettait sa gloire et son bonheur à donner, lors du congrès, les plus somptueux dîners et recruter partout des convives. Il est peu d'étrangers qui, admis à cette table, n'aient gardé le souvenir des repas du vendredi et des beefsteacks classiques qu'on y servait. On eût pu nommer M. Foneron le cuisinier du congrès. Dans cette foule de prétendants, de solliciteurs, de réclameurs, il ne demandait ni indemnités, ni titres, ni cordons. Ses titres, ses cordons, étaient ses dîners. Son unique ambition eût été de présider le Beefsteak's-Club, à Londres.

A Pune de ces réceptions, j'avais rencontré M. Ank... juif littéralement cousu d'or. Il en avait énormément: mais sa réputation d'avarice égalait sa réputation d'opulence. Il lui prit fantaisie d'inviter à dîner. Curieux de voir s'il était vrai que rien n'est plus fastueux qu'un avaro, j'acceptai.

Son appartement avait quelque chose de cette exigüité propre qui pénètre et glace. Peu de feu, pas de tapis, quelques meubles rares et usés. Le déjeuner fut à l'avenant. Pour me contraindre sans doute à faire pénitence de tous les festins dont on était saturé, il m'offrit uniquement un peu d'eau noire qu'il appela du chocolat. Quand j'eus avalé courageusement ce broiet lacédémonien, il se mit à me montrer ses richesses artistiques. M. Ank... était un numismate. Il avait une des plus riches collections de médailles qui fût à Vienne, rivalisant avec celle si célèbre du comte de Witzay. Il me fit voir ensuite quelques tableaux, puis un vrai fouillis de brio-à-brac qu'il réunissait moins par amour de l'art que dans une idée de lucre: car il mettait à toutes ces vieilleries une valeur follement exagérée.

J'avais accepté le chocolat, je l'avais bu, je continuai donc à avaler le calice. Quand il m'eut tout montré, il tira d'une armoire en fer un carton rempli entièrement d'effets à ordre, de lettres de change, de billets de caisse. Il y en avait pour une somme immense.

— Là-dedans, me dit-il, ne sont pas des titres en parchemin, ni des blasons écussonnés, mais des lettres de noblesse qui font pâlir toutes les aristocraties, et qui ne dérogent jamais. Là, point de mésalliance, point de tache. L'or, depuis que sa première parcelle a été épurée par le feu, est la seule généalogie toujours pure, toujours fière, toujours brillante. Trouvez-vous une noblesse qui lutte de quartiers et d'hommages avec celle-là, je me prosterne devant elle.

Et il caressait ses billets, il en agitait les feuillets de manière à me prouver quel était l'énorme total de cette noblesse à échéance et de ce blason au porteur. J'eus assez, comme on le pense bien, de l'homme, de son déjeuner et de sa morale. Je le quittai, me promettant bien de ne plus le revoir.

Un autre Anglais, qui disputait alors à M. Foneron l'honneur de traiter les étrangers et ses compatriotes, était M. Raily. Grâce à sa prodigieuse dépense, il devait, disait-on, l'emporter bien ôt sur l'exquise confortabilité des "family dinners" du vendredi de son rival. Peu soucieux d'augmenter le nombre de ses convives, j'avais négligé toutes les occasions de me procurer des invitations dont il n'était pas avare.

Un observateur doit tout voir, tout connaître, me disait un jour Griffith. M. Raily, ainsi que plusieurs originaux, figurera un jour très bien dans tes souvenirs, au moins par le mérite de la variété. Viens....., je ne doute pas qu'il ne nous invite, ne fût-ce que par ostentation. Je me laissai entraîner.

M. Raily avait établi sa résidence temporaire dans un magnifique hôtel du comte de Rosenberg: il nous reçut avec cette politesse affectée commune aux hommes qui ne sont pas affables par une habitude constante de mœurs. Il mit une extrême importance à nous parler de sa maison, de ses meubles, de ses équipages, de ses domestiques. Passant à ses dîners, il énuméra les altesses, les généraux, les hommes célèbres qu'il y invitait, et finit par nous dire, ainsi que Griffith l'avait prévu:—Si vous vouliez bien, Messieurs, excuser une trop courte invitation, je vous prierais de me faire l'honneur de dîner chez moi aujourd'hui avec les princes héréditaires de Bavière et de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, l'amiral Sidney Smith, plusieurs ambassadeurs, plusieurs chargés d'affaires, et d'autres personnes de distinction qui sont sans doute de votre connaissance.

Certains que le tableau de cette réunion serait piquant, Griffith se hâta d'accepter, et nous laissâmes l'heureux maître de maison vaquer aux apprêts de son banquet sérénissime.

A six heures, nous étions introduits de nouveau dans ses magnifiques appartements. Bientôt après on annonça le dîner. La table était dressée dans une longue galerie, au bout de laquelle s'élevait, en gradins, un buffet à la mode anglaise. L'argenterie, le vermeil, les cristaux, disposés en profusion par étages, témoignaient plutôt de l'opulence compacte que du goût délicat. L'amphytrion, tout radieux, fit mettre à sa droite le prince royal de Bavière et le prince de Wurtemberg à sa gauche; puis altesse, généraux, ambassadeurs, se placèrent comme ils le jugèrent bon. Un heureux hasard me fit associer à côté de l'amiral sir Sidney Smith: sa conversation intéressante, où se retraçaient tous les faits dont il avait été témoin depuis vingt-cinq ans, venait fort à propos pour rompre la monotonie du banquet.

Il était difficile d'imaginer un repas plus somptueux: cependant, malgré l'abondance et la recherche des mets, la finesse des vins, la profusion de tout, les heures paraissaient lentes et les convives impatients d'en finir. Personne n'avait pris la tâche d'animer ou de généraliser la conversation. La plupart de ces personnages éminents, que l'importance ou la curiosité avaient réunis autour de cette table, semblaient gênés dans leur position. Quant à M. Raily, il paraissait persuadé qu'un repas auquel assistaient presque exclusivement des princes, des diplomates, des grands seigneurs, devait être nécessairement la chose la plus réjouissante du monde.

Suite et fin au prochain numéro.

LA SAINTE ROBE de N. S. J.-C., Recherches religieuses et historiques sur cette relique et sur le pèlerinage d'Argenteuil, par L. F. Guérin. 1 vol. in-18 de 400 pages. Paris, Canel, libraire, rue Cassan, 20. Prix, 1 fr. 50.

L'auteur de ce livre est connu par plusieurs ouvrages religieux. Il se livre, dans celui-ci, à des recherches historiques sur la robe sans couture du divin Sauveur, et joint à ses nombreuses explorations dans le domaine de l'archéologie agiologique beaucoup de réflexions pieuses. Ce livre a donc un double but, celui de satisfaire une louable curiosité sur cette précieuse relique, conservée par l'église d'Argenteuil, et celui de nourrir la piété par des effusions qui ont leur source dans une foi tendre et sincère.

Si l'on l'auteur, la robe que la sainte Vierge fit elle-même pour son divin Fils, a été donnée à Charlemagne par l'impératrice Irène. Par suite de diverses révolutions, cette relique fut cachée et ne fut tirée de l'oubli qu'en 1156. La révolution qui éclata en France, à la fin du 18^e siècle, fut trompée dans ses fureurs contre les choses saintes, et la robe fut de nouveau exhumée en vertu d'une ordonnance de l'évêque de Versailles, datée du 18 mai 1804. On voit que nous touchons seulement les phases qu'a subies ce sacré dépôt. Le livre présente des détails très curieux et très édifiants.

Nous aurions pu tout désiré que M. Guérin discutât plus longuement le fait de la Robe ou Tunique vénérée de temps immémorial dans la basilique patriarcale de Saint-Jean-de-Latran, à Rome. Jean Diacre, écrivain des

13e siècle, et les auteurs modernes, tel que le chevalier Moroni, annoncent très positivement que la Robe sans couture de N. S. est vénérée dans cette cathédrale des cathédrales du monde catholique. Jean Diacre dit très explicitement que parmi les saintes reliques de Saint-Jean-de-Latran on possède "la tunique sans couture que la vierge Marie fit à son fils N. S. J.-C., laquelle fut tirée au sort par les soldats sans avoir été rompue," et il ajoute: "Tant que celle-ci sera soigneusement gardée dans la basilique du Sauveur, il n'y aura en son sein ni hérésie, ni schisme dans la foi." M. le chevalier Moroni, dans sa savante description des églises de Rome, dont la Lecture publique en ce moment une traduction, place parmi les nombreuses et précieuses reliques de Saint-Jean-de-Latran, "la Robe sans couture." Ces autorités locales sont graves. Nous ne pouvons entamer ici, à ce sujet, une polémique, nous dirons seulement que l'ouvrage de M. Guérin peut instruire et édifier, et qu'il mérite d'être spécialement recommandé.

Nous nous permettrons une réflexion relative à l'office de la sainte Robe. M. Guérin, après l'avoir décrit et en avoir fait sentir la beauté, partage le vœu émis par certaines personnes, de composer un nouvel office. Mais pourquoi du neuf lorsque l'ancien est si beau? Dom Guéranger qui, dit-on, est chargé de la composition de ce nouvel office, abjurera-t-il, en cette circonstance, l'improbation si ardente dont il a stigmatisé les remaniements incessants des liturgies?

VIE de Mgr. Borie, évêque nommé d'Acanthe, vicaire apostolique du Tong-King occidental; chez Garnie frères, éditeurs. 1 vol. in-12 de 232 pages. Prix. 1 fr.

Borie (Pierre-Rose-Ursule-Dumoulin), naquit le 20 février 1808, au moulin de Cors, hameau de la paroisse de Regnat, diocèse de Tulle (Corrèze). Un oncle paternel, prêtre vénérable qui avait confessé la foi généreusement aux jours mauvais de notre France, se chargea de son éducation. En 1823, les parents de M. Borie, pour l'éloigner de quelques connaissances dangereuses, le confièrent aux soins du supérieur du petit séminaire de Servières; en 1826 il entra au grand séminaire de Tulle, où il fit l'édification de tous. Après avoir terminé son séminaire, et avoir reçu le sous-diaconat, il entra au séminaire des missions étrangères, devenu si célèbre de ses martyrs. L'abbé Borie, après avoir passé environ seize mois dans cette savante solitude, se rendit au Havre, où une dispense d'âge de dix-huit mois vint le surprendre; le 21 novembre il fut ordonné prêtre à Bayeux, et le 1er décembre 1830, il faisait voile pour Marao où il toucha le 15 juillet 1831; après quelques mois de séjour dans cette ville, il partit pour sa mission du Tong-King occidental, où il arriva le 15 mai 1832. Son zèle s'exerça dans la province de Ughā-An, auprès du vénérable M. Masson, du diocèse de Nancy.

En 1833, le Bo-Chiah lui fut confié; ce district contenait 20,000 chrétiens. Le jeune missionnaire, par ses qualités aimables et affables, par la grande facilité qu'il avait à se faire à tous les usages annamites, et surtout secours de la grâce d'en haut, put faire le bien, malgré la terrible persécution suscitée le 3 janvier 1833, dont il fut la victime en 1833. Le 31 juillet de cette même année il tomba entre les mains des Annamites. Le même jour et à la même heure il apprenait la mort de Mgr. Howard, évêque de Castorie, et sa nomination à ce siège par un bref spécial du pape.

Le 21 novembre 1833, il fut conduit au supplice avec 2 prêtres du Tong-King. Le supplice des deux annamites fut prompt, celui de M. Borie fut affreux. Le premier coup de sabre porta sur une oreille et descendit jusqu'à la mâchoire, le second enleva le haut des épaules et le releva sur le coup. Il fallut y revenir jusqu'à sept fois pour achever cette œuvre de sang; et ce ne fut même qu'après que le martyr fut tombé qu'on sépara la tête du tronc.

Ce livre nous a paru écrit avec une grande simplicité. L'auteur a su choisir la forme qui convenait; il s'élève selon que le sujet le comporte; le style est pur, clair et précis. La préface renferme véritablement de belles pages. Il nous semble seulement que ce livre contient trop de notes. La plupart pouvaient rentrer dans le texte, notamment les belles pages de la lettre de Mgr. Retard.

Quand à l'utilité de cette vie, nous ne pouvons la faire plus dignement apprécier qu'en rapportant l'approbation de Mgr. Berteaul, évêque de Tulle. Voici textuellement ses paroles:

"Nous avons lu avec intérêt la vie de Mgr. Pierre-Dumoulin Borie, évêque nommé d'Acanthe. L'ouvrage nous a paru éminent et instructif. Il nous montre dans la personne de Mgr. Borie tout à la fois le jeune séminariste qui se sanctifie dans sa retraite, le prêtre qui honore son état par la pratique des vertus sacerdotales, l'apôtre, qui après avoir évangélisé les nations, va glorieusement au martyre. Les simples chrétiens eux-mêmes y trouveront de pieux et saints exemples. Aussi en consacrons-nous la lecture à tous, surtout aux prêtres et aux fidèles de notre diocèse, d'où est sortie le glorieux martyr."

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELÉAU & LAMOTHE.

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis. S'adresser à l'Évêché.

LE Sous-igné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet D'OUTILS POUR RELIURE, informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN.
Rue Notre Dame, No. 114.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitants des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant à se procurer. La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENTS à la RENTRÉE, aux prix variés de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie désire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux mêmes dans le voisinage de leurs parents et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciens associés, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ecr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjointes, comprenant environ 100,000 milles acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Soré jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera complet depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les énigres ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuier, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agents suivants:—

- R. A. Young, Ecuier, N. P. Québec.
- James Court, Ecuier, Montréal.
- Smith Leith, Ecuier, Port St. François.
- Alexander Rea, Ecuier, Metcalfe, Roxton.
- Horace Lyman, Ecuier, Cranby.
- David Wood, Ecuier, Sheffield.
- L'hon. P. H. Kouton, Bromé.
- Thomas Tait, Ecuier, Melbourne.
- John Wadleigh, Ecuier, Kingston.
- J. L. Marer, Ecuier, Drummondville.
- Joshua Foss, Ecuier, Eaton.
- Thomas Gordon, Ecuier, Campton.
- P. Hubbard, Ecuier, Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à
L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. Québec.
D. M. Armstrong, M. P. P. Berthier.
Dr. Bouthilier, M. P. P. St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.
Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Pris des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTEZ.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPIY, PTEZ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.